



Association
Josette & Maurice Audin

Communiqué

Cérémonie d'hommage à Maurice Audin **Père-Lachaise, jeudi 11 juin 2026, 15h00**

Comme chaque année, nous nous réunirons au cimetière du Père-Lachaise, autour du cénotaphe dédié à Maurice Audin, pour commémorer son enlèvement à son domicile à Alger, le 11 juin 1957, par les militaires français, qui le soumièrent à la torture et l'assassinèrent.

Rendez-vous

jeudi 11 juin 2026 à 15 heures, à l'entrée du cimetière, 71 rue des Rondeaux, Paris 20^e.

Sur le chemin du cénotaphe, nous passerons par le *Jardin du Souvenir*, où ont été dispersées les cendres de Josette Audin, décédée le 2 février 2019, après avoir bataillé sans relâche pendant plus de 62 ans pour que toute la lumière soit faite sur « l'affaire Audin » et les innombrables exactions similaires commises à l'époque au nom de l'État, en Algérie comme en France.

Ce 11 juin 2026 est particulier : les trois enfants de Josette et Maurice Audin ont maintenant disparu. Michèle nous a hélas quittés en novembre dernier. C'est à toute la famille que nous rendons hommage, et à la génération suivante que nous témoignons de notre amitié.

La famille Audin et toutes celles et ceux qui la soutenaient auront pu savourer un premier aboutissement de leur lutte le 13 septembre 2018. Ce jour-là, le président de la République s'était déplacé en personne au domicile de Josette Audin. Il y avait reconnu la responsabilité de l'État français dans la mort de Maurice Audin, rendue possible « *par un système légalement institué qui a favorisé les disparitions et permis la torture à des fins politiques* ». Il avait ajouté que « *nombre de familles perdent la trace d'un des leurs cette année-là* » et que « *les "disparitions" [...] se comptent bientôt par milliers* ».

L'Association Josette et Maurice Audin a toutes les raisons de poursuivre son action. L'histoire coloniale ne cesse de hanter les relations entre la France et l'Algérie. En France, l'ignorance ou la méconnaissance de cette histoire permet une instrumentalisation politique que nous condamnons. Les circonstances exactes et le lieu de la disparition de Maurice Audin ne sont toujours pas connus, pas plus que ceux des nombreux combattants pour l'indépendance de l'Algérie et des civils disparus comme lui entre les mains des militaires. « *La libre consultation de tous les fonds d'archives de l'État qui concernent ce sujet* », promise par Emmanuel Macron, est encore loin d'être acquise. Le travail des historiens reste très difficile, parfois impossible. Le libre accès aux archives demeure un de nos objectifs essentiels.

Conjointement à son action pour perpétuer la mémoire de Maurice Audin, de sa femme et de ses trois enfants, l'AJMA participe pleinement au combat pour les libertés, au premier rang desquelles la liberté d'expression.

Ce combat est résolument tourné vers l'avenir et se concrétise par les nombreux projets de coopération, mémoriels, culturels et scientifiques, initiés ou soutenus par l'AJMA. Ils s'adressent particulièrement à la jeunesse, des deux côtés de la Méditerranée. Le *Prix Audin de mathématiques* en est un exemple emblématique. Les lauréats pour l'édition 2026 devraient être connus dans le courant du mois de novembre.

L'actualité de ces derniers mois nous permet d'espérer une détente dans les relations franco-algériennes et une relance de la coopération entre les deux pays, pour laquelle l'AJMA continuera d'agir avec détermination.

Paris, le 28 mai 2026